

ZAC ECOQUARTIER « GIMEL » Participation électronique

SOMMAIRE DOSSIER

1/- la notice explicative sur la procédure ;

2/- le projet de dossier de création de la ZAC comprenant notamment :

- l'étude d'impact environnemental et son résumé non technique ;**
- l'étude de faisabilité sur le potentiel des énergies renouvelables ;**

Ce dossier comprend également le rapport de présentation ; le plan de situation; le plan du périmètre ; l'étude d'impact; le régime de la zone au regard de la taxe d'aménagement et des annexes (annexe 1 : Volet naturel d'études d'impact (habitats, faune et flore) février 2021 ; annexe 1 : Extraits des délibérations des conseils municipaux).

3/- l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) ;

4/- le mémoire de réponse à l'avis de la MRAe ;

5/- le bilan de la procédure de concertation amont synthèse des observations et propositions formulées dans ce cadre par le public et arrêté par délibération du conseil municipal N °71 en date du 08 Octobre 2018.